

Forum économique de la Seine-Saint-Denis

Les pôles économiques de Grand Paris en Seine-Saint-Denis :
quels enjeux pour les entreprises ?

Judi 24 novembre 2011 – Hôtel Novotel d'Aulnay-sous-Bois

intervention de

Pascal Popelin

Vice-président du Conseil général
Premier adjoint au maire de Livry-Gargan

21 XI 11

MM. les ministres,
M. le préfet,
MM. les présidents,
Mes chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

En tant que vice-président du Conseil général en charge de l'Aménagement, du développement économique et métropolitain ; avec Claude Bartolone, le président du Conseil général qui conclura ce 4^e Forum économique de la Seine-Saint-Denis, je vous souhaite la bienvenue et vous remercie de nous avoir consacré votre soirée.

Je veux aussi remercier les intervenants de prestige qui nous ont fait l'honneur de répondre favorablement à l'invitation du président et du vice-président de l'Agence de développement économique « Seine-Saint-Denis Avenir », mes amis Francis Dubrac et Georges Guilbert. Je suis fier de pouvoir dire que nous accueillons ce soir les principaux acteurs et décideurs du Grand Paris, qui seront amenés à s'exprimer et à échanger durant la table ronde que nous vous proposons.

Je salue le maire d'Aulnay-sous-Bois, Gérard Ségura, qui nous accueille dans sa commune, directement concernée par un projet de développement territorial en cours d'élaboration au titre du Grand Paris, comme il vient de nous le rappeler.

Je veux enfin remercier l'ensemble des responsables d'entreprises et élus présents ce soir. La finalité de ce Forum est en effet de proposer un temps d'échange entre décideurs économiques et politiques, sur des sujets qui intéressent notre territoire.

Cette année, nous avons pensé que le thème du Grand Paris était incontournable, alors que la loi est désormais votée, que l'architecture générale du système de transport baptisé Grand Paris Express est arrêtée, que les discussions sur les contrats de développement territorial sont engagées... et que les contribuables que nous sommes, à titre économique ou personnel, ont commencé à contribuer !

Le Grand Paris intéresse la Seine-Saint-Denis en général et son Assemblée départementale en particulier. Comment pourrait-il en être autrement quand le tracé de la future ligne de métro automatique Grand Paris Express prévoit 26 gares sur notre territoire ? Comment ne pas se mobiliser pour un projet qui prévoit l'élaboration de 5 contrats de développement territorial dans notre département ? Nous espérons de la concrétisation des projets du Grand Paris une amélioration de la qualité de vie des Franciliens et en particulier des Séquanodionysiens, un aménagement durable et équilibré de l'Île-de-France, la consolidation de sa compétitivité à l'échelle des grandes métropoles mondiales.

Pour tenir ces objectifs, il nous semble tout d'abord essentiel que la réalisation du réseau de transport Grand Paris Express soit engagée au plus vite en Seine-Saint-Denis, dans l'intégralité de son tracé. Ce tracé, vous le savez, est issu d'un accord que je n'hésite pas à qualifier d'historique, entre l'Etat et le Conseil régional d'Ile-de-France, grâce notamment à l'engagement du président du Conseil général Claude Bartolone. L'intégration d'une double boucle, qui a retenu le meilleur du projet initial du gouvernement et le meilleur du projet Arc Express qui avait été travaillé par la Région, permettra une desserte pertinente de l'agglomération. Ce tracé confère un très fort potentiel de développement aux territoires concernés par le futur réseau. Il constitue une condition incontournable pour répondre aux besoins de désenclavement des zones et des quartiers les moins bien desservis de l'agglomération, où le sentiment d'exclusion de la population, où les difficultés sociales et d'accès à l'emploi sont lourdement subies. Il appartient de mon point de vue aux élus bien sûr, mais aussi aux acteurs économiques de porter, chacun pour ce qui les concerne, l'exigence de la tenue de tous les engagements pris dans ce domaine.

Au-delà du futur métro automatique, nous pensons que l'implication du plus grand nombre (Région, Département, acteurs économiques) dans l'élaboration des contrats de développement territorial, est souhaitable, même si le législateur ne leur a pas forcément reconnu de véritable place. Beaucoup de projets d'aménagement ont vocation à impacter de manière très positive, tant les populations que les territoires. Je pense en particulier aux nombreuses opérations prévues autour des futures gares, qui contribueront à dessiner le nouveau visage de notre agglomération. Ce nouveau visage devra faire la part belle au développement durable, à la qualité du cadre de vie et de l'environnement local. Le Grand Paris doit être aussi l'ambition de renforcer l'attractivité et la compétitivité de la région capitale, en portant une attention particulière à son développement économique. Disposer d'infrastructures de transports en commun performantes, c'est relier les différents pôles d'intérêt et d'excellence entre eux, c'est assurer le lien entre les bassins d'activité et les bassins de vie. Un territoire qui porte de nombreuses opérations d'aménagement est un territoire attractif, sur lequel les entreprises ont vocation à investir. Les *clusters* qui émergeront des contrats de développement territorial contribueront à placer l'ensemble du tissu économique francilien au cœur de la dynamique métropolitaine. Ma conviction est donc que les acteurs économiques sont non seulement directement concernés par les enjeux liés au Grand Paris, mais qu'ils doivent aujourd'hui s'en saisir. Je pense que « Seine-Saint-Denis avenir » a vocation à fédérer ces énergies et je propose que, dans le prolongement de notre Forum de ce soir, des déclinaisons territoriales de ces échanges entre entrepreneurs et élus soient organisées au cours des prochains mois.

Parce que nous ne voulons pas limiter le Grand Paris aux gares et aux contrats de développement territorial prévus par l'Etat, le Conseil général y a ajouté un projet de développement ambitieux, dans le cadre de l'appel à initiatives lancé par Paris Métropole. Je veux parler de « L'Ourcq en mouvement », qui a vocation à favoriser l'aménagement du cœur du département, c'est-à-dire de l'axe situé autour de l'ex RN3 et du Canal de l'Ourcq, qui était quelque peu l'oublié du Grand Paris.

Le Département fera également preuve de vigilance sur certains points. Nous veillerons notamment à ce que le contenu des projets d'aménagement et de développement correspondent bien aux besoins et aux attentes des populations et soient compatibles avec la réalité économique locale. Je veux aussi dire ma conviction personnelle sur les objectifs de construction de logements exigés par la loi sur le Grand Paris. Afin que les choses soient claires, je ne me place pas dans une posture qui consisterait à vouloir bénéficier de tout, tout de suite, en refusant de contribuer à l'effort de densification demandé. Toutefois, la situation spécifique de notre département doit nécessairement être prise en compte. La Seine-Saint-Denis ne peut en effet être simplement conçue comme un « espace réservoir », dont la vocation première, pour ne pas dire unique, serait de répondre massivement aux réels besoins de logements des Franciliens. Une densification non maîtrisée et généralisée, sur un

territoire sensible, pourrait en effet contribuer à dégrader des zones où la qualité de vie est encore au rendez-vous, tout en aggravant les situations de grandes tensions qui existent - comme chacun le sait- dans de nombreuses communes. Nous devons donc être très attentifs à ce que l'effort de densification qui sera consenti, n'impacte pas de manière négative le cadre de vie des habitants de notre département.

Enfin, nous voulons porter une double ambition humaine, que doit mettre en avant tout projet d'aménagement : que le développement économique du territoire de la Seine-Saint-Denis, en particulier en terme de créations d'emplois, puisse profiter aux habitants actuels de la Seine-Saint-Denis ; mais aussi que notre territoire soit, devienne ou redevienne, attractif pour les parcours résidentiels des salariés des entreprises qui s'implanteront en Seine-Saint-Denis grâce au Grand Paris.

Je ne doute pas que ces quelques éléments d'introduction ne manqueront pas de faire réagir nos différents invités et je nous souhaite un débat riche et porteur d'espoirs.